le bulletin

Sacierges– st– Martin

Juillet 2008

n°30

Le mot du Maire

La nouvelle équipe municipale est maintenant en place et travaille énergiquement pour le bon fonctionnement de notre commune .Cette année est une année transitoire; nos principaux investissements sont la voirie et l'aménagement du village de la Croix de la Barre, mais déjà de nouveaux projets sont à l'étude pour les années suivantes .

Je me permets d'avoir un « coup de gueule » contre les idiots qui pendant plusieurs nuits ont commis des actes de vandalisme sur des tombes de notre cimetière . A ce jour, ces actes gratuits et vraiment stupides restent impunis .

Enfin, je voudrais souhaiter bon vent à notre gentille aubergiste Sonia qui à décidé de quitter le Relais de l'Abloux, où elle a su donner de l'animation à notre bourg et participer activement à la vie de notre village .

Bien sûr, je souhaite la bienvenue à ses remplacants, Mr et Mme NELZIN en leur souhaitant bon courage et beaucoup de réussite dans leur entreprise indispensable pour notre commune .

TH BERNARD

LA MINIERE

FÊTE DE L'ABLOUX

Comité des fêtes de Sacierges St Martin

Dimanche 27 Juillet 2008

Le matin, grand **Vide grenier** à partir de 8 H jusqu'à 20 H

Emplacements gratuits, nous vous attendons pour vos inscriptions

Adressez –vous à Mr LAFFETA 02 54 24 88 40

KERMESSE à partir de 15 H

Dîner– spectacle avec **ROCKABILLY BAND**

Rock des années 70

En fin de soirée **TORO DE FUEGO** et **BAL** gratuit

DATES Importantes :

Trophée des Champions : 20 Juillet 2008 : passage dans la commune vers 13 H35, venant de Dunet , emprunteront la D54, et iront vers St Civran

Kermesse de l'Abloux : 27 Juillet 2008

Concert des vendanges : 27 Septembre 2008

des Fêtes de Sacierges St Martin sur la mare de la Minière le samedi 31 Mai dernier . Plusieurs habitants se sont rejoints autour de la buvette pour arroser cette belle journée. Tous contents de leur butin (truites, gardon, etc. ...) les enfants ont souhaités renouveler cette expérience l'année prochaine et remercient Monsieur le Maire Thierry BERNARD et le comité des Fêtes d'avoir offert à chacun ,des cadeaux ,des médailles et un trophée à la championne de ce jour , **Léa** .

PIQUE-NIQUE

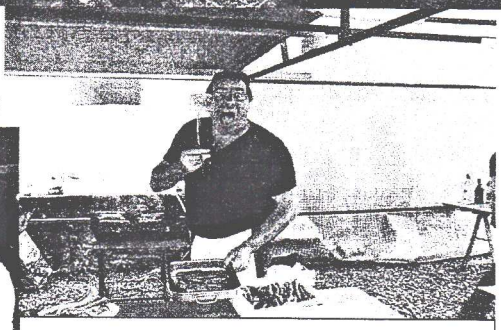

Le barbecue organisé par le comité des fêtes de Sacierges à rassemblé cette année plus de 110 personnes ..Un DJ explosif originaire de la Minière a mis le feux à la salle des fêtes de Sacierges jusqu'à 2 H du matin . Ce fut une véritable réussite ,et le gâteau de Anne (encore une Berrichonne britannique) à remporté le concours . Challenge Franco– britannique pour l'année prochaine, tous à vos fourneaux .

Recette du gâteau

Gâteau au chocolat et aux marrons.

Ingrédients pour 8 à 10 personnes:

250 g de chocolat noir à 70%. 250 g de marrons cuits et pelés. 250 g de beurre doux. 250 ml de lait. 125 g de sucre semoule.4 œufs moyens (séparer blancs des jaunes). 1/4 cuillère à café de sel.

1) Chemiser fond et côtés d' un moule de 25 cms de diamètre avec papier sulfurisé.
2) Mélanger doucement le beurre et le chocolat au bain-marie jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
3) Battre les jaunes d'œufs et le sucre en neige.
4) Chauffer le lait et les marrons , ne pas porter à ébullition, écraser les marrons en purée grossière.
5) Mélanger le 2+3+4 jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
6) Battre les blancs+ le sel en neige ferme . Ajouter délicatement à 5.
7) Cuire à four 170°, 25 à 30 minutes: le gâteau doit être cuit mais encore très souple.

Chocolate and chesnut cake.(serves 8 /10 persons)

250 G 70% plain chocolate.250 G peeled cooked chestnuts. 250 G unsalted butter. 250 ml milk. 125 G caster sugar. 4 medium eggs (separated)1/4 tsp salt.

♦Line the base and sides of a 25 cm spring-form cake tin with baking parchment.

♦ Gently melt the butter and chocolate in a bain-marie until combined and smooth.

♦ Whisk the egg yolks and sugar until light and fluffy.

♦ Heat the milk and chesnuts but do not boil, crush the chesnuts to a rough puree

♦Blend the chocolate/butter mixture and chesnut/milk puree with the egg yolks and sugar until it forms an even batter.

♦Whisk the egg whites (with the salt)until stiff peak stage and stir gently into the batter.Cook at 170° for 25-30 minutes until set but the cake has a slight wobble.

PROJET RÉAMÉNAGEMENT DU LAVOIR ET DE LA MARE DE LA MINIERE

Toute les personnes résidant à la Minière ont été conviées à participer à une réunion présidée par Mr le Maire Th Bernard et dirigée par Mr G Axisa et Mr J Bitard. Cette réunion avait pour but de découvrir l'avant projet, d'en critiquer les diverses solutions,et de connaître les besoins et souhaits de tous . Ce projet élaboré par le Parc Régional de la Brenne et les Architectes « Plein soleil » a, par sa simplicité, obtenu une large adhésion, après certaines modifications par les personnes présentes .Il nous reste maintenant à porter à terme ce projet

.

J Bitard , G Axisa

Réception de la nouvelle tondeuse .

Fabrication d'une ramée

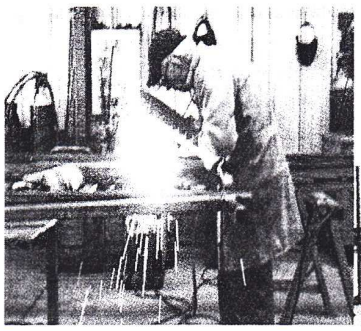

Le comité des fêtes s'est lancé dans la fabrication d'une ramée de 9 mètres ,opération menée dans les ateliers de Chénier avec la participation de
Pascal, Daniel, Philipe, Charles ,Anthony, Romain Franck et Guy .

Fêtes de CHENIERS

Ce matin -la ,à l'occasion du célèbre concours de boule réservé aux équipes de Sacierges, une équipe composée de Gilles, Jean-marie et Guy ,emporta, écrasa de sa superbe ce championnat . Elle met au défi , pour l'année prochaine ,tout autre équipe de venir lui contester ce titre (la coupe sera remise en jeu), courage, futurs adversaires!
Malgré une pluie de dernière minute qui se mêla aux pleurs de leurs adversaires , la matinée se termina avec panache devant la buvette .
Danses , courses en sacs, courses aux œufs ponctuèrent la journée. A noter la participation des adultes aux divers jeux.
La buvette dressée sur la place de Chéniers fut bien appréciée .

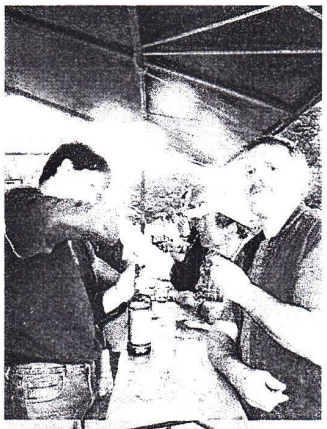

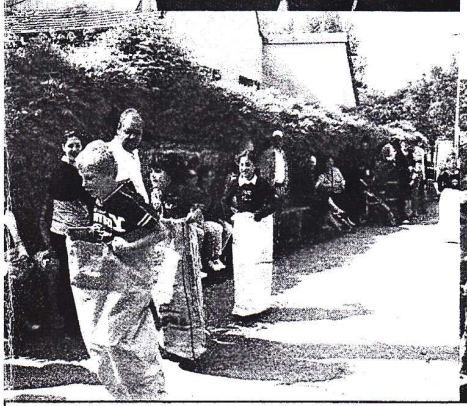

HAUT- DEBIT ; lettre adressée à Mr le Maire

Sur les 215 lignes téléphoniques de la commune de Sacierges , 174 sont éligibles à l'accès internet haut -débit par la technologie ADSL,soit un taux de couverture de 80,9 %. Les 41 lignes restantes (réparties sur 2 centraux différents) ne sont pas éligibles du fait de leur éloignement du central téléphonique (liste jointe , disponible à la Mairie) .
Il existe des solutions :

- des solutions alternatives proposées par notre entreprise, sous réserve de cofinancement par les collectivités locales ou territoriales (conseil Régional,Conseil Général, communauté de Communes, ...) en particulier notre offre NRA-ZO qui permet de proposer un accès à l'internet Haut Débit par la technologie ADSL sur le réseau filiaire. Cette solution consiste en la mise en place d'un DSLAM à proximité du sous répartiteur . Il en résulte une diminution notable des longueurs de ligne , et donc une extension de la zone de couverture ... elle pourrait convenir pour les 34 lignes inéligibles (La Puychalerie, Le Colombier) raccordées sur le répartiteur de Luzeret .
- par la technologie par satellite , une offre commercialisée par NORDET 0800 65 55 50
- Important : Vous m'avez fait remarquer que le lieu-dit «La Croix de La Barre » était inéligible à l'ADSL alors que le câble téléphonique était sur le passage de «Chéniers » j'ai demandé une opération de réaménagement auprès du bureau d'étude et les travaux devraient être réalisés d'ici fin juillet, ce qui signifie que les habitants de ce lieu-dit seront éligibles à l'ADSL à cette date . **Mr Didier DELPOUX**

Encore un chapitre de l'histoire de notre café se termine.

Et oui, le 30 juin, celle qui aura tenu notre bistrot, le cœur du village, pendant 11 ans a décidé de laisser les clés du bar à Christine Nelzin.

C'est le 26 avril 1997, le jour de la commémoration des anciens élèves de Sacierges, que Sonia a tenu pour la 1ère fois le bar. Elle se souvient encore du 1er verre qu'elle a servi et surtout de son 1er client : ce n'était autre que notre facteur : Mr Philippe Lallemand.

En 2004, une explosion de la demande en restauration oblige la Mairie à rénover entièrement le café. Les travaux débuteront en décembre 2004. Mais que faire du café ? Le fermer pendant toute la durée des travaux ? Hors de question. La seule solution: l'installer dans une cabane de chantier.

Quelle bonne idée ! Que de bons souvenirs !

Mai 2005, fin des travaux et inauguration du nouveau Relais de l'Abloux avec toujours le dépôt de gaz mais avec quelques petites nouveautés : la création du dépôt de pain et de celui de la Nouvelle République.

Autre nouveauté en septembre 2005, suite à la fermeture de l'agence postale de Sacierges, un Relais Poste est créé au café pour permettre aux habitants de venir entre autres acheter des timbres ou récupérer leur lettre recommandée.

Un point plus qu'important est à souligner, le Relais de l'Abloux a permis la création d'un emploi mi-temps.

Le Relais de l'Abloux est un bistrot de campagne familial et convivial qui réunit toutes les nationalités autour d'un verre.

Et début juillet 2008, c'est Christine Nelzin qui ouvrira le café avec toujours le Relais Poste et les dépôts de pain et de la Nouvelle République. Elle continuera la partie restauration et souhaiterait développer cette partie. De plus, pendant la période estivale, elle travaillera en journée continue sans interruption (à tester par tout le monde cet été).

Pour terminer, je voudrais simplement remercier Sonia et lui souhaiter bonne chance pour la suite ainsi qu'à Christine.

Delphine DUBRAC

Le RELAIS DE L'ABLOUX

Ouverture: Lundi au Dimanche : 9H à 14 H
18 H à 22 H

Fermeture le Mercredi :

Formule ; Menu ouvrier (11 €)

buffet,plat du jour, vin ,fromage ou dessert

Casse– croûte :

andouillette frites. Omelette jambon

Menu spécial : Soirée ou foire

(*possible menu spécial sur commande*)

Disponible midi et soir sans réservation .

Voilà maintenant plus de onze ans que j'ai repris la gérance du relais de l'Abloux . Que d'événements durant cette décennie ...je remercie tous ceux qui m'ont accompagnée et encouragée tout ce temps, et plus particulièrement la municipalité qui a su métamorphoser le vieux «bistrot » en un lieu de rencontres confortable et convivial. C'est avec ce même état d'esprit familial que Christine et Richard vont bientôt prendre le relais . Je leur souhaite de tout cœur de connaître autant de moments merveilleux que j'en ai moi-même vécus avec vous tous .

Quant à moi, je repars pour de nouvelles aventures dans un autre domaine, et j'aurai en mémoire plein de souvenirs à partager .

Sonia PADEL

Bonjour à tous ,

Comme vous le savez ,Sonia nous passe le «relais » afin de continuer à faire vivre ce commerce de proximité .

Espérant vous satisfaire aussi bien qu'elle a pu le faire, nous resterons dans le même esprit de convivialité et à l'écoute de vos besoins .

Nous tenons à la remercier pour la disponibilité qu'elle nous a accordée afin de faciliter la reprise du commerce .

Nous remercions aussi Mr le Maire , ses adjoints et conseillers pour leur accord et leur confiance qu'ils nous ont donnés.

Sans oublier bien sûr le sourire et le dévouement des secrétaires de Mairie.

Afin de faire connaissance, nous vous convions à prendre le verre de l'amitié le dimanche **6 juillet 2008 a partir de 18 H**, avant l'ouverture le

10 juillet 2008

A NOTER

AVIS

Le Maire de la commune de Sacierges fait savoir aux électeurs que la révision annuelle de la liste électorale prévue par le code électoral aura lieu à partir du

01 septembre 2008

Avis : On vous rappelle que les caissettes du tri sélectif vertes et bleues pour déposer les verres , les journaux et prospectus ,appartiennent à la **Mairie** et doivent rester si vous déménagez à la disposition des nouveaux locataires ou propriétaires .

On vous signale que la Bibliothèque de Sacierges ST Martin vient de s'enrichir d'un rayon de livres en anglais . De plus , elle vous propose un grand choix de cassettes vidéo (tout ceci est bien sûr entièrement gratuit)

Service national

Ne pas oublier de se faire inscrire à la mairie dès l'âge de 16 ans

Avis au public

Par arrêté préfectoral en date du 27/05/08

A été approuvé l'établissement du plan de prévention des risques naturels liés au retrait et gonflement des argiles sur la commune .

Ce document peut être consulté en Mairie et en préfecture .

To English readers

Books in English can be borrowed from the library in Chéniers. It is open to any person even if they don't live in Sacierges .

Registration and loans are free.

BIBLIOTHEQUE DE Sacierges

Ouverte tous les dimanches matins de :

11h à 12h

Et mercredi de 16 H à 19 H

Accessible gratuitement à tous

Adresse : *Chéniers*

AVIS MUNICIPAL

Nous vous informons que nous tenons à votre disposition des imprimés pour « restauration et mise en valeur des façades » ces demandes de rénovations de façades sont subventionnées par la Communauté des communes .

Vous devez faire cette demande avant le début des travaux .

Déposez vos cartouches d'imprimante usagées et vos portables inutilisables à **recycler** dans un container disponible à la Mairie de Sacierges .Merci

Ouverture de la Mairie

Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H
Mardi 14 H à 17 H
Vendredi 14 H à 17 H
Samedi 9 H à 12 H

Déchetterie du Colombier
Ouverture

Mardi de 14 H à 18 H
Jeudi de 9 H à 12H et de 14 H à 18H
Samedi de 9Hà 12 H et de 14 H à 18 H

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

Rédaction :Martine GRELLIER
: Lydia TASSOTO
: Delphine DUBRAC
:Guy AXISA

BULLETIN FICHE INFORMATION

DECEMBRE 2007

Bonnes fêtes de NOËL et Bonne Année 2008

Informations du comite des fêtes de SACIERGES ST MARTIN

Le comité des fêtes participera à la vente des brioches au profit du **Téléthon** le dimanche 9 Décembre de 9 H à 12 H
A la bibliothèque à Chéniers , au café Chez SONIA à Sacierges .
Ces brioches ne seront vendues que sur réservation .

Différentes manifestations du trimestre

Sortie porcelaine du 1 Décembre :

une sortie organisée par le comité des fêtes ,journée à Limoges avec repas et visite d'une usine de porcelaine ,avec possibilité d'achats .

Téléthon le 9 Décembre

Noël des enfants :

Cette année la réception du Père Noël se déroulera dans la salle des fêtes de Sacierges .En plus des enfants et de leur parents ,vous êtes bien sûr ,si vous le voulez bien, invité à ce goûter ,qui se déroulera le

***12 décembre** à partir de 16 H*

BAL FOLK : LE 19 JANVIER 2008

LAURA HERTS (sortie EQUINOXE) le 25 JANVIER 2008

BELOTE :

organisée dans la salle des fêtes de SACIERGES :un grand concours de belote, incontournable manifestation si on réside dans la commune .

ENTRE DEUX CAISSES (sortie EQUINOXE) le 26 FEVRIER 2008

ASSEMBLEE GENERALE du comité des fêtes de SACIERGES ST MARTIN

Elle se déroulera dans la salle des fêtes de SACIERGES

01/ 03 /2008

TERRIEN (sortie EQUINOXE) le 7 MARS

Marche UFOLEP 13 AVRIL

SORTIE TARMAC CHATEAUROUX

Le comité des fêtes envisage pour Octobre 2008 une sortie spectacle au **TARMAC de CHATEAUROUX**

« LES BODIN'S »

Nous avons pu réserver 50 places,pas une de plus . Nous demandons à toutes les personnes qui seraient intéressées par cette sortie de prendre leur réservation début JANVIER 2008.Contact Mme AXISA 02 54 47 57 95

Prix 36 € (transport en bus compris)

Ne pas oublier

Liste électorale

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir , au plus tard à cette même date : soit

Le 31 Décembre 2007

Citizens of other European Union member States can put their names down on the electoral roll in view to vote in the local and European elections.

Dead line: December 31st (included)

Any other information in the mairies.

NOËL 2007

Le comité des fêtes de SACIERGES vous rappelle que les décorations des rues se feront aussi cette année des paquets cadeaux pour décorer les espaces publics sont en préparation en ce moment ,ce sont des bénévoles qui se rassemblent pour les confectionner.
Le sapin communal sera décoré par les enfants de la commune le jour du passage du père NOËL ,soit le
12 décembre à partir de 15 H
Si vous désirez participer à ces préparatifs adressez—vous au comité des fêtes de SACIERGES ST MARTIN

Carte communale

Le dossier de l'enquête publique pour la révision de la carte communale est tenu à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie
Du 26 Novembre au 28 Décembre 2007
(toutes les personnes qui veulent la consulter peuvent venir à la Mairie)

Important

SYMCTOM (ordures ménagères)

Dans le cadre de l'intégration à notre syndicat de 9 nouvelles communes , nous vous informons que certaines tournées vont être modifiées . Ainsi, à compter du 31 décembre, notre commune sera entièrement collectée le
Mercredi matin entre 5H et 14H

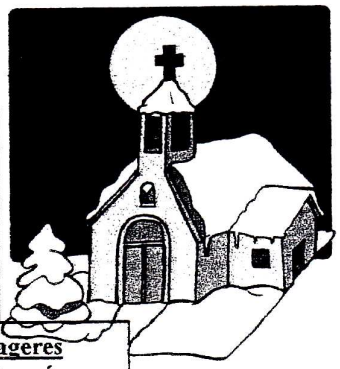

NOËL à SACIERGES

LUNDI 24 DECEMBRE

20 H

À L'EGLISE

(chauffée pour la circonstance)

VEILLEE DE NOËL

Service national

Ne pas oublier de se faire inscrire à la mairie dès l'âge de 16 ans

Collectes ordures ménagères
Des jours fériés pour l'année
2007– 2008

Noël : le jeudi 27 Décembre
Jour de l'an : jeudi 03/01
Pâques : jeudi 27/03
Fête du travail : Mercredi 30/ 05
Victoire 1945: Mercredi 07/05
Pentecôte : Jeudi 15/05
Fête nationale : jeudi 17 /07
Assomption :Mercredi 13/08
Armistice 1918 : Jeudi 13/11
Noël : Mercredi 24/12

BIBLIOTHEQUE DE SACIERGES
Ouverte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de 16 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous
Adresse : *Chéniers*

OPERATION LIGUE CONTRE LE CANCER

La ligue contre le cancer mène une campagne de récupération de cartouches d'encre usagées d'imprimantes informatiques et de téléphones portables a recycler . Cette opération a pour but d'aider au dépistage et à la recherche contre le cancer . Un container de récupération sera mis à la disposition du public à la Mairie .

Ouverture de la Mairie

Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H
Mardi 14 H à 17 H
Vendredi 14 H à 17 H
Samedi 9 H à 12 H

Déchetterie du Colombier
Ouverture

Mardi de 14 H à 18 H
Jeudi de 9 H à 12H et de 14 H à 18H
Samedi de 9Hà 12 H et de 14 H à 18 H

Rédaction :
Guy AXISA

Une enquête publique se déroulera du 10 décembre 2007 au 18 janvier 2008, concernant le Plan de Prévention des Risques naturels liés au retrait gonflement des argiles sur la commune de Sacierges St Martin.
Un commissaire enquêteur sera à la mairie le vendredi 11 janvier de 14h30 à 16h30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 AVRIL 2008

PRESENTS : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE
ABSENT : Guy AXISA
Secrétaire de séance : Melle Delphine DUBRAC
Votants : 10
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : budget principal
Fonctionnement exercice 2007 : excédent de clôture : 91 833,16 €
Investissement exercice 2007 : déficit de clôture : - 112 755,56 €
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : budget assainissement
Fonctionnement exercice 2007 : déficit de clôture : - 3 077,77 €
Investissement exercice 2007 : excédent de clôture : 7 955,81 €
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : budget CCAS
Fonctionnement exercice 2007 : excédent de clôture : 598,63 €
Pas de section d'investissement
COMPTES DE GESTION ANNEE 2007 :
Accord entre la comptabilité de l'ordonateur (compte administratif) et la comptabilité du Receveur Municipal (compte de gestion).
Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés par M. Burri pour le budget principal, le budget assainissement et le budget du C.C.A.S.
BUDGETS 2008 :
- le budget principal s'équilibre en recettes et dépenses en fonctionnement : 330 752,60 €
- en investissement recettes et dépenses : 233 300,16 €
- le budget assainissement fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses : 33 858,00 €
- le budget assainissement investissement s'équilibre en recettes et en dépenses : 21 887,54 €
- le budget de fonctionnement 2008 du CCAS s'équilibre en recettes et en dépenses : 798,63 €

DEMANDE D.G.E. 2008 :
Le Maire propose de faire une demande de D.G.E. pour l'acquisition de matériel informatique suite aux nouvelles applications en matière de dématérialisation des procédures comptables et l'entrée en vigueur du système « HELIOS » à la Trésorerie d'Argenton Sur Creuse. Il donne lecture du devis proposé par la Société CERIG à Pierre-Buffière qui s'élève à 1 140,00 € H.T. Après délibération, le Conseil Municipal approuve le projet et sollicite l'octroi d'une subvention au titre de la D.G.E. 2008.
AFFECTATION RESULTATS : budget principal 2007 :
Vu les résultats du compte administratif de l'exercice 2007 :
- excédent de fonctionnement cumulé : 91 833,16 €
- déficit d'investissement cumulé : - 112 755,56 €
- restes à réaliser en dépenses d'investissement : néant
- restes à réaliser en recettes d'investissement : 40 069 €
- affectation en réserves section d'investissement article 1068 : 72 686,56 €
- affectation à l'excédent reporté c/002 : 19 146,60 €

AFFECTATION RESULTATS : budget assainissement 2007
Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2007 :
- déficit de fonctionnement cumulé : - 3 077,77 €
- excédent d'investissement cumulé : 13 102,13 €
- restes à réaliser en dépenses d'investissement : néant
- restes à réaliser en recettes d'investissement : Néant

L'excédent de fonctionnement sera repris au budget 2008 à l'article 002 : 3 077,77 €.
L'excédent d'investissement sera repris au budget 2008 à l'article 001 : 7 955,81 €
QUESTIONS DIVERSES
Désignation des délégués locaux du CNAS
Le Maire donne lecture d'un courrier du C.N.A.S. pour la désignation des délégués locaux du CNAS, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal, soit 6 ans. Le CNAS réclame également une délibération pour officialiser cette désignation. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
Déclassement et aliénation des voies communales et de divers chemins ruraux
La délibération concernant l'avenant n°1 de l'Atesat a été prise suite à la réunion du 4 avril dernier, en conséquence, le maire indique que l'opération est confiée au service de la DDE.
Procédure judiciaire assainissement Chéniers : suite de la précédure
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Tribunal Administratif de Limoges avait rendu le 24 janvier 2008 un premier jugement en faveur de la commune de SACIERGES SAINT MARTIN dans la procédure qui l'oppose à un habitant de la commune pour non raccordement à l'assainissement collectif. Le Maire indique qu'une requête en appel a été déposée par la partie adverse.
L'avocat de la commune, Maître RIGNAULT, propose ses services pour défendre les intérêts de la commune auprès de la Cour Administrative de BORDEAUX. Le Conseil Municipal autorise le Maire à poursuivre la procédure et à faire appel pour cela à un avocat, Maître RIGNAULT.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 mai 2008

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Pascal DELANAUD, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE
ABSENT : Marc COUSSEAU
Secrétaire de séance : Melle Delphine DUBRAC
Votants : 10
DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE
Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un mail de la Préfecture indique que ce dernier doit procéder à la désignation du correspondant défense et qui doit être remplacé par la création au sein de chaque Conseil Municipal d'un Conseiller Municipal chargé des questions défenses. Cet élu sera chargé d'informer et de sensibiliser les administrés de la commune aux questions de défense. M. Bernard se porte candidat. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
INSEE : RECENSEMENT DE LA POPULATION
Le recensement de la population a été effectué en 2004 et déjà le prochain qui aura lieu en 2009 se prépare.
Le Maire demande au Conseil Municipal de prévoir la désignation, en septembre 2008, du coordinateur communal pour l'enquête de recensement en 2009. Guy AXISA sera ce coordinateur.
ACHAT MACHINE À AFFRANCHIR :
Le Maire informe le Conseil que ce dernier a fait faire deux devis pour connaître les avantages et les inconvénients d'une machine à affranchir. Etant donné le nombre d'envoi effectué par la mairie dans le mois, le choix d'acheter des timbres au relais Poste de Sacierges reste la meilleure solution.
APPROBATION APRES ENQUETE PUBLIQUE POUR REVISION CARTE COMMUNALE

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur l'enquête publique relative à la révision de la carte communale qui s'est déroulée du 26 novembre au 28 décembre 2007, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique peut être approuvé en l'état. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité, la révision de la Carte Communale,

CESSION BAIL CAFE COMMUNAL AVANT EXPIRATION BAIL COMMERCIAL

En présence de Melle PADEL Sonia, actuelle gérante, de Mme NELZIN Christine, candidate à la reprise de l'exploitation du Café communal «LE RELAIS DE L' ABLOUX» et de son mari, le Maire donne lecture du courrier de Melle PADEL concernant son désir de cesser son activité à compter du 1er juillet 2008. Madame NELZIN indique qu'elle s'occupera de l'activité du bar, son mari salarié à temps incomplet en qualité de chauffeur transports scolaires pourra la seconder facilement pour la partie restauration. Les intéressés s'engagent à garder le Relais Poste, le dépôt journal et le dépôt de pain .Ils souhaitent développer la partie restauration avec une amplitude d'ouverture plus importante. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à la reprise du café communal par Mme NELZIN.

Un rendez-vous va être pris chez Maître GUILBAUD, notaire à St Benoît du Sault en accord avec toutes les parties. Melle PADEL s'engage à former la nouvelle gérante avant son départ. Sur le plan réglementaire la commune doit prendre en charge les divers diagnostics concernant les bâtiments communaux en cas de cession de bail. Maître GUILBAUD informe la Mairie de la possibilité de faire effectuer les contrôles par un technicien domicilié sur la commune de La châtre l'Anglin, qui présente les meilleures garanties de rapport qualité prix.

VENTE TERRAIN COMMUNAL À LA C.D.C. POUR INSTALLER LOCAUX SAUR :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la communauté de communes BRENNE VAL DE CREUSE va construire un bâtiment sur des parcelles communales au lieu dit Chéniers à côte de la Société C.M.B. pour abriter les locaux de la Société SAUR, actuellement situés sur la commune de Roussines. Le Maire indique qu'un document d'arpentage a été établi par Maître FOURDRINIER, géomètre à Argenton sur Creuse. En conséquence la parcelle vendue à la C.D.C. Brenne val de Creuse est cadastrée section E N°2272 (après division de la parcelle cadastrée section E N°2198) pour une surface totale de 18 ares et 13 ca. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la vente au profit de la C.D.C. et fixe le prix de vente à 1 € le mètre carré.

ADSL : PROBLEME RECEPTION

Des habitants de la commune ont relancé le maire au sujet d'une très mauvaise réception d'Internet à leur domicile. Ces derniers ont donc effectué une pétition et Monsieur le Maire a fait suivre cette pétition aux services de France Télécom. Un rendez-vous est donc fixé pour le mardi 3 juin 2008 à 9 heures à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait part au Conseil Municipal que le Comité des Fêtes de Sacierges souhaite organiser un vide-grenier lors de la fête du 27 juillet prochain et demande au Conseil Municipal une autorisation pour cette organisation.

De plus, le maire indique qu'il souhaiterait réitérer une participation de la part de la commune pour l'animation du toro del fuego comme l'année précédente. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

M. AXISA informe le Conseil que le samedi 31 mai prochain un concours de pêche est organisé à la Minière pour les enfants de la commune à partir de 15h et se terminera par une remise de récompense et un goûter.

Une réunion d'information aura lieu de 11h à 12h afin d'informer les habitants de ce lieu dit d'un aménagement de l'esplanade de la Minière afin d'apporter une amélioration.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 JUIN 2008

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE

ABSENTS : Jean-Michel BIARDEAU et Delphine DUBRAC

Secrétaire de séance : Julien BITARD

Votants : 9

DESIGNATION DELEGUES : ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Préfecture qui fixe la date du 27 juin 2008 pour procéder à la désignation des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs le 21 septembre 2008.

A l'unanimité, ont été désignés :Délégué titulaire : BERNARD Thierry et délégués suppléants : AXISA Guy, BIARDEAU Jean-Michel, PELLERIN Dominique

OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE COUSSEAU : DESIGNATION COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de Mr Franck COUSSEAU d'acquérir des voies communales et des délaissés sur le lieu dit La Minière. Le Maire informe que conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à une enquête public préalable à l'aliénation de ces biens du domaine public de la commune. Cette enquête se déroulera du 15 juillet au 15 août 2008 et qu'il y aura lieu de désigner un commissaire-enquêteur.

Le Conseil Municipal accepte comme commissaire-enquêteur Monsieur NICAUD de Mézière en Brenne, et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

DELIBERATION REDEVANCE France TELECOM 2008 :

Le Maire indique au Conseil Municipal que le nouveau décret 2005-1676 du 27/12/2005 article R20-52 encadre maintenant le montant des redevances dues par les opérateurs de télécommunications pour l'occupation du domaine public routier à compter du 1er/01/2006. Le Conseil Municipal fixe les montants aux taux maximum, la redevance s'élève à la somme de 1 008 €.

DELEGATION SIGNATURE DEMANDE PRETS CO.D.A.C.

Le Maire donne lecture d'une demande de CODAC souhaitant l'accord d'une délégation de signature à Monsieur le Maire dans le cadre des attributions de demandes de prêts CO.D.A.C.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

ADSL : PROBLEME RECEPTION ZONES BLANCHES

Le maire a comme convenu eu un rendez-vous avec un responsable des services de France Télécom et voici les informations connues à ce jour : «sur les 215 lignes téléphoniques de la commune de SACIERGES SAINT MARTIN, 174 sont éligibles à l'accès internet haut débit par la technologie ADSL soit un taux de couverture de 80,9%. Les 41 lignes restantes (réparties sur 2 centraux différents) ne sont pas éligibles du fait de leur éloignement du central téléphonique. Il existe plusieurs solutions pour rendre ces lignes éligibles à l'internet Haut Débit ». Le maire indique que parmi ces propositions certaines peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil Général et Régional. Le maire informera par courrier tous les habitants figurant sur la liste établie par France Télécom.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La liste des titulaires et des suppléants désignés par Mme la Directrice des Services Fiscaux de l'Indre est arrivée en mairie. Un courrier sera adressé à toutes les personnes désignées. La date de la réunion est prévue pour le vendredi 11 juillet 2008 à 16 heures à la mairie de Sacierges Saint Martin.

CAFE COMMUNAL

Sonia PADEL informe la mairie, par courrier, qu'elle a été reçue au concours d'Adjoint Administratif qui s'est déroulé au mois de mars et juin dernier. A cette occasion, elle souhaiterait effectuer un stage en mairie, non rémunéré, pendant cet été. Le Conseil Municipal accepte.

AMICALE CHASSEURS DE SACIERGES

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande verbale des chasseurs de Sacierges qui souhaiteraient se servir des vestiaires du stade pour des réunions. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité en soulignant que les factures EDF et de l'eau seraient à leur charge.

VENTE FONDS COMMERCE PARDEL/NELZIN

Le Maire indique que l'acte notarié a été signé le 27 juin 2008 à 16h chez Maître GUILBAUD, notaire à St Benoît du Sault.